

Progrès technologique

Chambre des communes à propos d'une politique technologique canadienne, le gouvernement commanditera une conférence sur l'avenir du Canada qui se tiendra l'automne prochain. Cette conférence aura pour objectif de réunir dans une seule tribune les questions se rattachant aux répercussions de la technologie et du progrès technologique non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan social. Un tel dialogue favorisera chez les Canadiens une meilleure compréhension des forces qui modèlent actuellement leur vie.

M. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges): Monsieur le Président...

M. Nystrom: En français.

M. Simmons: Mon collègue le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom)...

[Français]

M. Nystrom: En français, en français!

M. Simmons:... m'invite à parler français à ce moment-ci. Je préfère parler l'anglais maintenant, étant donné que mes notes sont rédigées en anglais. De plus, il s'agit d'un sujet que je préfère traiter en anglais.

[Traduction]

Au bénéfice du député, mais surtout au mien, je m'en tiendrai à l'anglais. Je ne me rendais pas compte que la demande était aussi forte pour que je parle français; autrement, j'aurais préparé des notes en français pour l'occasion. Mais la question est d'une telle importance que personne ne voudrait improviser à ce sujet, dans n'importe quelle langue. C'est pourquoi je dis à mon bon ami le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) que je m'en tiendrai aux notes en anglais que j'ai en main.

Ces notes m'informent que le député de Yorkton-Melville a présenté une motion aujourd'hui pour réclamer la création d'un autre comité spécial chargé d'étudier l'impact socio-économique des changements technologiques. Il est en faveur de la création d'un tel comité. Je suppose que j'aurais tort de dire que je suis contre la création d'un tel comité, sauf que je n'en vois pas le besoin, compte tenu des circonstances.

• (1550)

Je songe notamment à la politique à laquelle mon bon ami, le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et député de Guelph (M. Schroder), a fait allusion il y a quelques instants. Il y a un mois, le 3 mai 1983, le gouvernement a présenté à la Chambre un programme technologique pour le Canada. Je suis certain que mon ami, le député de Yorkton-Melville, a lu ce document, qu'il l'a compris et qu'il souscrit à ses principaux éléments. Cette politique est comme la maternité, tout comme d'ailleurs la motion du député. Qui pourrait être contre les propositions admirables énoncées dans cette politique, que le gouvernement a maintenant adoptée et rendue publique?

Je dirai, monsieur le Président, que cette politique est l'un des résultats d'un effort concerté du gouvernement et du cabinet, un effort qui est le fruit de la nomination par le premier ministre (M. Trudeau) d'un sous-comité spécial du cabinet chargé de promouvoir la technologie de pointe. Le comité a fait son travail et a présenté les éléments d'une politique de la technologie. Je voudrais prendre quelques instants pour rappeler à la Chambre que les objectifs généraux sous-jacents à cette politique de la technologie, sont les suivants:

Le premier objectif de cette politique est de renforcer l'économie du pays grâce à la création, l'application et la diffusion de techniques de pointe.

Deuxièmement, nous voulons gérer le développement technologique de façon à ce que les Canadiens soient au courant des possibilités et des problèmes éventuels...

Troisièmement, nous devons veiller à ce que tous les Canadiens de toutes les régions profitent autant que les autres des progrès technologiques.

Enfin, nous devons favoriser un climat social où il sera fait une large place à la science et à la technologie, à la curiosité et à l'innovation.

Je fais remarquer au député de Yorkton-Melville que ces quatre objectifs sont précisément les mêmes que ceux qu'il cherche à atteindre par sa résolution. Je lui dis que le gouvernement l'a devancé, comme cela arrive parfois. Le député à la réputation d'avoir des idées progressistes; il siège à la Chambre depuis longtemps et il a bien servi ses électeurs et la Chambre des communes. Mais en l'occurrence, le gouvernement l'a rattrapé et a peut-être pris une légère avance sur lui puisque l'orientation qu'il propose a déjà été adoptée par le gouvernement, comme en témoigne la déclaration publique faite il y a un mois, le 3 mai, par le ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Johnston).

Je suis certain que le député de Yorkton-Melville a pris connaissance de l'énoncé de principe et des documents connexes qui traitent du soutien que le gouvernement accorde au progrès technologique et qui exposent en détail tous les volets de la politique, y compris la conférence sur le Canada de demain, dont le député de Guelph a parlé; cette conférence aura lieu dans quelques mois, à l'automne, sous les auspices du gouvernement.

M. Nystrom: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député me permet-il de lui poser une question sérieuse?

M. Simmons: Je vous en prie, monsieur le Président.

M. Nystrom: Monsieur le Président, j'ai suivi attentivement les arguments du député dont je saisis bien le sens, et je suis très conscient des initiatives du gouvernement. Je me demande si le député approuverait la création d'un comité, afin que tous les parlementaires qui, comme lui, ne font pas partie du cabinet, puissent avoir leur mot à dire sur ces questions très importantes que nous nous devons d'examiner au Canada. Je me demande ce qu'en pense le député. Pourquoi tous les députés ne pourraient-ils pas se prononcer? Après tout, nous vivons en démocratie, et ma suggestion n'aurait pour effet que d'étendre la portée du parlementarisme.

M. Simmons: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je vais lui répondre que les députés ont eu maintes occasions d'exprimer leurs vues. J'espère qu'il ne prétend pas que lors des débats auxquels il a pris part à la Chambre, il se serait abstenu de nous faire part de son opinion en la matière. Sans être moi non plus membre du cabinet, je crois savoir que le sous-comité a tenu compte parfaitement des idées qui ont été exposées à la Chambre et ailleurs.

Par ce dernier terme, je veux parler notamment d'un autre groupe de travail qui vient de terminer ses travaux, le Groupe de travail sur les perspectives d'emploi dans les années 1980. Une partie du rapport de ce groupe de travail a trait précisément aux questions que nous débattons aujourd'hui. Ce groupe avait un mandat de la Chambre, c'est la Chambre qui l'avait